

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2014/01
OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 46

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 18/02/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 18/02/2014

La séance est ouverte

Le 25 février de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
à la Technopole du Site Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		GAZEAU Francis (Vice-Président)	A	
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	P		LIEBAUT JANY Céline (Vice-Président)	P	
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	P		LEMIRE Jean André (Vice-Président)	P	
DARRIET Bernard (Vice-Président)	P		MAYEUX Yves (Vice-Président)	P	
DUFRANC Michel (Vice-Président)	A		SECCO Danielle (Vice-Président)	P	
FATH Bernard (Vice-Président)	P		SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	P	
Philippe DANNE	P		THERON Pierre Jean (Vice-Président)		Mr LAPORTE
Martine TALABOT	P		Philippe NARDI	P	
Tahar ZERKANE	P		Benoist AULANIER	P	
Michel BAQUER		Mr ZERKANE	Nadine CHENNA	P	
Lionel PEZAT	P		Dominique GOURGUES	P	
Anne Marie CAUSSE	P		Francis DELORT	P	
Muriel RICHARD	P		Lionel PEYROUT	A	
Philippe BALAYE	P		Pierre VIDAL	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Pascal BARROUILHET		Mme BENCTEUX
Catherine SAUNIER	P		Laure BENCTEUX	P	
Daniel AUZIER	P		Bernard CHEVALIER	P	
Pili DUCOURNEAU		Mr GARROS	Jean-Marc HEINTZ	P	
Christine PERRIN	P		Nicole FERNANDEZ	P	
Françoise BETES	P		Jean Michel GACHET	A	
Bertrand MEALLET		Mr LEMIRE	Marylène MAY	P	
Sylvie DUFRANC		Mr VIGNERON	Jean Louis PAUQUET	P	
Alexandre LAFFARGUE	A		Michèle SOUQUIERE	P	

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance
 - Le procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2013 est adopté à l'unanimité
- * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

N° 2014/01

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi n° 84-53, du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 95-25 du 10 janvier 1995 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 95-31 du 10 janvier 1995 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n° 92-859 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales,

Vu la consultation du Comité Technique Paritaire lors de sa réunion du 6 février 2014.

Considérant l'avis favorable du bureau

Monsieur le Président propose d'actualiser le tableau des effectifs en supprimant les emplois suivants, qui ne sont pas pourvus suite à des mutations, des réorganisations internes, une prise en charge financière partielle par le fonds d'insertion des personnes handicapées et de proposer la création des emplois suite à différents entretiens de sélections :

Grade	Quotité	Pôle	Service	Motif
Suppression				
Puéricultrice de classe normale	35/35 èmes	Vie locale	Petite enfance	Mutation
Puéricultrice de classe normale	35/35 èmes	Vie locale	Petite enfance	Fin de détachement
Rédacteur	35/35 èmes	Moyens généraux	Finances, achat et juridique	Mutation
Adjoint technique principal de 2ème classe	35/35 èmes	Aménagement et développement	Services techniques	Non pourvu
Création				
Puéricultrice de classe supérieure	35/35 èmes	Vie locale	Petite enfance	Entretien et recrutement par voie de détachement
Educateur de jeunes enfants	35/35 èmes	Vie locale	Petite enfance	Entretien et réorganisation interne
Rédacteur principal de 2ème classe	35/35 èmes	Moyens généraux	Finances, achat et juridique	Entretien et recrutement par voie de détachement
Adjoint technique de 2ème classe	35/35 èmes	Aménagement et développement	Services techniques	Entretien et mutation externe

Monsieur le Président précise que suite à différents entretiens, le choix s'est porté sur des agents ayant des situations administratives différentes des personnes remplacées soit avec un grade supérieur ou inférieur.

Ces recrutements correspondent aux profils de postes recherchés.

Il s'agit d'emplois de directrices de crèches, un gestionnaire de marché publics et un agent technique polyvalent.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- **Autorise** la création et la suppression des emplois mentionnés ci-dessus
- **Dit** que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la CCM.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 25 février 2014
Le Président
Christian TAMARELLE
Document signé électroniquement